



# REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 59

octobre 2020



© Georges Bartoli/divergence images.com



**irhs Midi-Pyrénées**

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 23 35 77  
Email : [irhs.mp@orange.fr](mailto:irhs.mp@orange.fr) - Web : [irhs-midi-pyrenees.com](http://irhs-midi-pyrenees.com)

Prix : 5 €

Directeur de publication : Alain Raynal  
Mise en page : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
Impression : Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
Numéro CPPAP : 0423 G 93025

# → Sommaire

**Edito** ..... page 3

## L'invité

1871, Commune de Paris, Communes d'Occitanie par l'historien Rémy Pech. .... page 4

## La vie de nos instituts

### Haute-Garonne :

La CII des luttes pour une informatique française (II) avril 1974 - avril 1975 ..... page 8

### Hautes-Pyrénées :

Service public et syndicalisme : reprendre la main. .... page 11

### Tarn :

L'hommage unanime à Francis Bacqué ..... page 14

## Bulletin d'adhésion 2021

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

### Adhésion individuelle

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Adresse mail : .....@.....

### Adhésion collective (Syndicats, Collectivités, Organisations...)

Organisation .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Adresse mail : .....@.....

J'adhère à l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées et je m'abonne à la revue trimestrielle de l'Institut Régional (prix de l'abonnement compris dans la cotisation)

Individuel .....27 €      Soutien\* .....50 € (ou plus)  
Collectif .....55 €      Soutien\* .....100 € (ou plus)

Je m'abonne seulement à la revue trimestrielle de l'Institut Régional : 15 €

Je m'abonne au cahiers de l'Institut National : 18 €  
(à rajouter au tarif d'adhésion Individuel ou Collectif sans soutien ou à l'abonnement seul au bulletin trimestriel de l'Institut Régional)

Renvoyer ce bulletin à :

Institut Régional CGT d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE  
Accompagné du règlement (annuel) à l'ordre de :  
IRHS-CGT Midi-Pyrénées

ipeca.fr

# IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, **collective ou individuelle**, en **santé** comme en **prévoyance**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : **0 810 510 510** Service 0,05 € / appel + prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15  
Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

**IPECA**  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER

## → Pandémie d'ultralibéralisme

“ **B**résil, Argentine, Etats-Unis, Grèce, Italie, Hongrie... etc. la pandémie d'ultralibéralisme se propage dans de nombreux pays, se confondant parfois avec la droite extrême. La communication bien rodée trompe des peuples en attente de progrès sociaux que les gouvernements n'ont pas su ou pas voulu leur attribuer.

La notion de libéralisme n'est pas récente et n'a pas cessé de muter, de se propager malgré quelques brefs coups d'arrêts. Cette idée de mettre en œuvre une action lucrative sans qu'aucune règle ne puisse l'entraver existe depuis très longtemps et ses dérives extrêmes aboutissent à toutes les formes d'esclavages ou à l'extermination de peuples comme les autochtones d'Amérique du nord par exemple.

Le libéralisme politique ou d'état est un peu plus récent. Cela se comprend puisque le principe de départ c'est « pas d'obstacle, pas de règle », mais les politiques d'états sont là pour mettre en place des lois. L'artifice consiste à établir des règles-lois au service de l'entreprise libérale tout en faisant croire que cela est bon pour la nation donc pour le peuple... qui subit ces règles.

En France, la V<sup>e</sup> République, avec son pouvoir de plus en plus centralisé, a toujours favorisé une politique libérale quelque soit le président\*. Nous sommes actuellement avec une gouvernance ultralibérale, prenant constamment des décisions de soumissions à la faveur du capital, rabaisant sans cesse le monde du travail.

Juste avant son élection, fin 2016, Emmanuel Macron avait publié « Révolution », avant son élection en 1851, Louis Napoléon Bonaparte (devenu Napoléon III en 1852) avait écrit « De l'extinction du paupérisme » en 1844. Certaines parties de son livre l'ont fait passer pour un candidat socialiste aux élections où la classe ouvrière vote massivement pour lui. Autoproclamé empereur. Ce mégalomane autoritaire lance de grands travaux, payés par le travail du peuple, pour servir les nouveaux grands industriels. L'actuel président, quant à lui, poursuit et accélère la désindustrialisation du pays, engraisse les multinationales et la finance sur le dos des salariés.

Leurs politiques extérieures sont catastrophiques. Le premier a mal fini en 1870 à Sedan, le second s'embourbe au Mali et en Afrique en général.

En 1871, le Peuple a fortement relevé la tête avec des idées neuves dans les Communes un peu partout en France. En 2021...?... l'idée n'est pas morte! ”

**Philippe Leclerc**  
IHS CGT Ariège

\*Lire sur le site de l'IHS CGT la conférence de René Mouriaux lors de journées d'études des instituts à Superbesse le 2 juin 2018.

# → 1871, Commune de Paris, Communes d'Occitanie par l'historien Rémy Pech.

Le 24 mars à Narbonne et le 25 mars 1871 à Toulouse, les Communes révolutionnaires sont proclamées aux balcons des Hôtels de Ville. Leurs textes fondateurs se réfèrent évidemment à la Commune de Paris, née une semaine plus tôt le 18 mars. Chacun d'eux affirme une ferme solidarité avec le mouvement parisien. Mais la genèse de ces mouvements populaires, documentée par de récentes recherches, fait apparaître une profonde originalité.

Rémy Pech, historien et président des Amis de Jean Jaurès à Toulouse, nous livre son analyse.

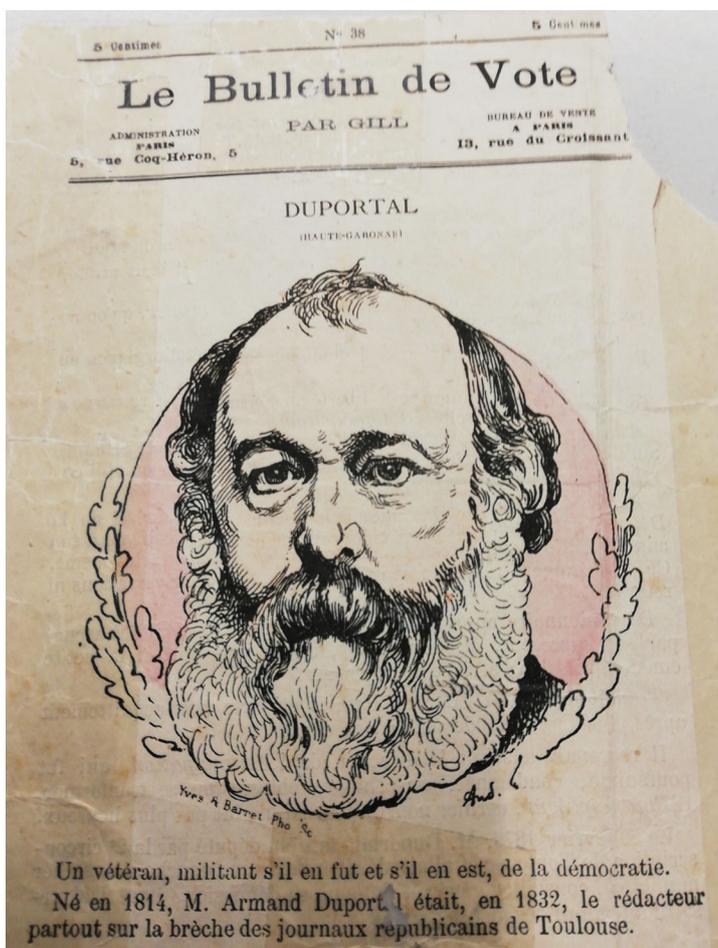
## Le contexte des insurrections

Ni Toulouse, ni Narbonne n'ont connu le long siège qui affama Paris durant plusieurs mois. A l'abri de la guerre, les deux villes avaient pu expérimenter une période d'installation de la République sous l'égide des municipalités démocratiquement élues à la toute fin du Second Empire, et avec les bienveillances des autorités préfectorales mises en place par Gambetta au nom du

gouvernement de la Défense nationale : Armand Duportal à Toulouse, Théodore Raynal puis Lucien Trinchan à Carcassonne. Tout en organisant la mobilisation pour endiguer l'invasion des armées allemandes, ces vieux quarante-huitards avaient encouragé les efforts des municipalités pour poser les jalons de réformes longtemps attendues : liberté de réunion et de presse, début de laïcisation des écoles, secours aux populations nécessiteuses. Les deux villes étaient aiguillonnées par d'ardents clubs où les débats sur la société future alternaient avec des projets plus terre à terre, dans un foisonnement d'idées et souvent d'invectives qui avaient pu faire refluer vers les tenants de l'Ordre bien des républicains modérés comme Gatien-Arnoult à Toulouse, Marcelin Courat à Narbonne.

Du point de vue des militants républicains, la défaite militaire, puis l'élection de l'Assemblée nationale en février, portant au pouvoir une écrasante majorité monarchiste, provoquent de vives inquiétudes. L'avènement de Thiers, artisan de la paix avec l'Allemagne mais très suspect de penchants réactionnaires, faisait craindre le retour au passé et renforçait les mobilisations.

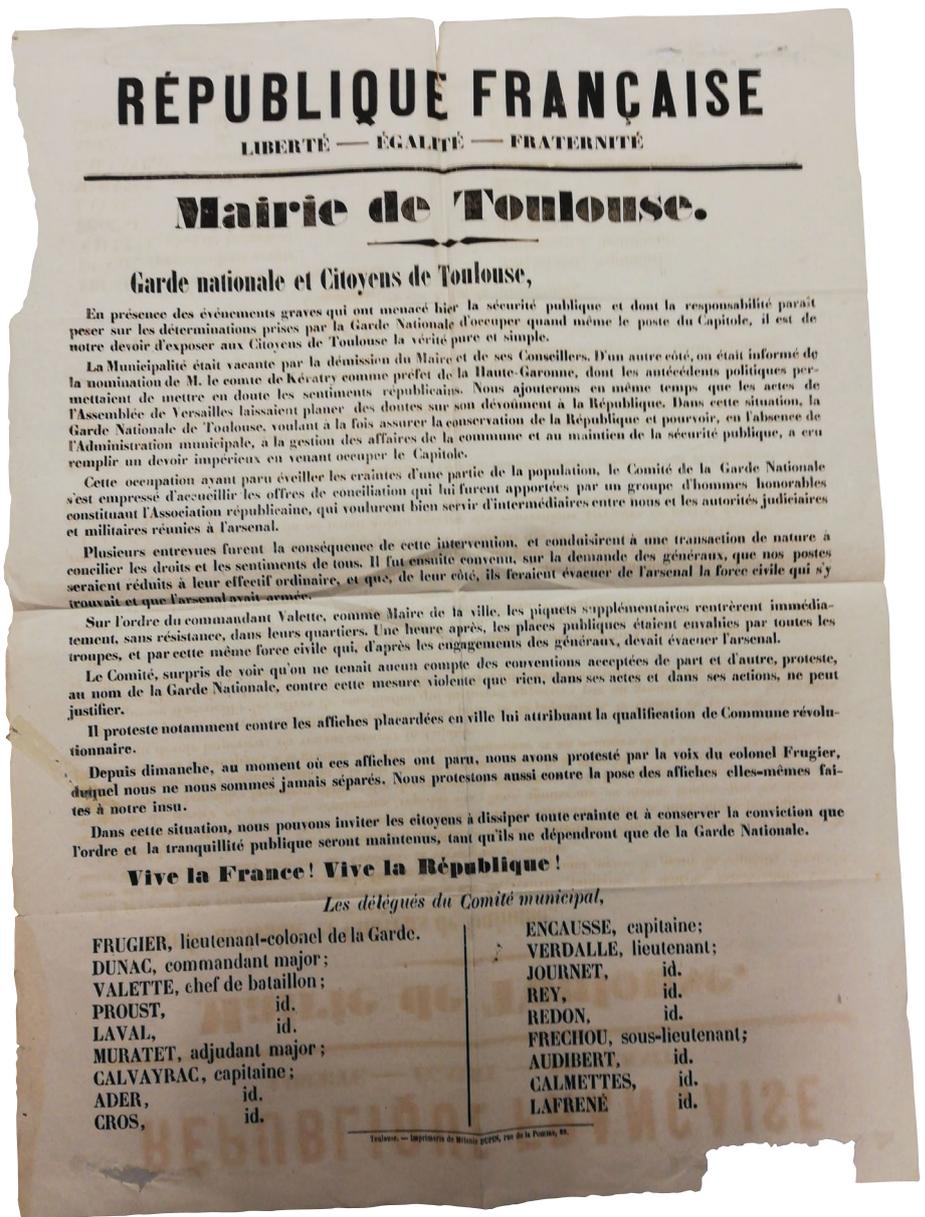
L'insurrection de Paris et l'installation du gouvernement à Versailles achèvent de précipiter le déclenchement du processus révolutionnaire dans plusieurs villes de province comme Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Le Creusot, Limoges. Narbonne comme Toulouse s'inscrivent donc dans un contexte général qui pouvait fragiliser le régime en cours de stabilisation.



Bulletin de vote Armand Duportal élu député en 1876  
(Archives municipales de Toulouse)

## Des événements contrastés

A Narbonne, le 24 mars, l'initiative appartient intégralement au Club de la Révolution qui comptait plusieurs centaines de membres et avait depuis le début du mois tenu plusieurs réunions marquant une défiance croissante à l'égard du pouvoir central. Après le refus de la municipalité dont un seul élément, le jardinier Baptiste Limouzy, était prêt à défier le pouvoir, les clubistes font appel en vain au Carcassonnais Théophile Marcou, républicain éprouvé et trempé par un long exil. Mais c'est finalement Emile Digeon qui accepte la direction du mouvement, intitulé non sans quelque emphase « Commune centrale de l'Arrondissement de Narbonne », tout en confiant une présidence symbolique à Limouzy. Digeon, homme encore jeune, Limouxin d'une filiation républicaine indiscutable, proscrit en 1851, était revenu dans le Midi après une vie d'exil aventureuse aux Baléares. Orateur enflammé et journaliste acéré, il avait animé les débats démocratiques dans l'Aude et l'Hérault, conquérant ainsi une aura remarquable. Après avoir pris en otages le premier adjoint républicain et deux officiers, les insurgés narbonnais sont renforcés le 25 mars par une mutinerie des troupes régulières. Le détachement envoyé pour réduire l'insurrection est en effet submergé par les Narbonnaises, des soldats se rallient aux communards tandis que 1 500 troupiers du 52<sup>e</sup> régiment sont consignés dans leur caserne. Pendant une semaine, Digeon essaie sans succès de rallier les villages alentour et de nouer des contacts avec les villes du Midi en ébullition. Au bout de 8 jours, le général Zentz dépêche à Narbonne le régiment d'Infanterie coloniale de Perpignan (les Turcos) qui avait contenu l'agitation dans cette ville. Après la diffusion d'une déclaration du procureur général promettant clémence (ou amnistie ?) pour les insurgés, propre à jeter le trouble, l'assaut final est donné,



Affiche toulousaine dite de «la transaction» entre la garde nationale et les autorités gouvernementales.

(Archives municipales de Toulouse)

des barricades ayant été édifiées autour de l'Hôtel de ville. La répression se solde par trois morts, le saccage de l'Hôtel de ville et l'arrestation de Digeon, de ses camarades du conseil de la Commune et de plusieurs militants dont deux femmes soit en tout 17 personnes poursuivies, auxquelles il faut ajouter 15 autres qui ont pris la fuite.

A Toulouse, c'est la révocation du préfet Duportal qui provoque le soulèvement, déclenché comme à Paris par les gardes

nationales, inquiètes de se voir privées du contrôle de l'Arsenal qui leur avait été confié. Armand Duportal rédige la proclamation insurrectionnelle qui annule sa déposition mais il hésite à rompre totalement avec Versailles souhaitant une « transaction désirable » entre « le gouvernement et le peuple de Paris ». C'est un garde national, par ailleurs acteur de théâtre, qui la déclame au balcon du Capitole. Le nouveau préfet Kératry, mesure la difficulté de rétablir l'ordre avec le peu



## Suite →



Emile Digeon, le dirigeant de la Commune de Narbonne.  
(Archives municipales de Narbonne).

d'éléments militaires présents à Toulouse. Sur les conseils du commandant militaire de la ville, Nansouty, il se replie à Agen d'où il prépare un retour en force. Les autorités judiciaires mise en place par Duportal se réfugient à l'Arsenal en protestant de leur fidélité au gouvernement. Kératry revient à Toulouse dès le 27 avec des éléments de cavalerie et d'artillerie, tandis que les quartiers bourgeois de Toulouse organisent une milice à l'instigation du trésorier payeur départemental, le monarchiste Carbonel. Des intermédiations où les loges maçonniques et les différents clubs jouent leur rôle vont éviter de justesse l'effusion de sang, et l'un des officiers ayant fomenté le mouvement communaliste, Edmond Valette est nommé maire provisoire par le préfet. Quelques arrestations ont lieu, tandis que Duportal bascule quelque temps dans la clandestinité. Les communalards toulousains et narbonnais n'ont pas été jugés par les Assises de leur département respectif, le gouvernement redoutant de nouveaux troubles. C'est à Pau que Duportal, et 7 autres accusés sont déférés en août 1871. Duportal minimise l'épisode toulousain vu comme une « algarade de corps de garde » ou « une Commune à l'eau de rose ». L'acquittement est général après de multiples témoignages favorables. Plus difficile à obtenir, étant donné un contexte local beaucoup plus clivant, mais tout aussi général est en novembre 1871 l'acquittement des 17 communalards narbonnais (dont deux femmes), à Rodez. Digeon est salué comme un « parfait honnête homme » par plusieurs acteurs du drame, y compris des otages. D'autres

procès second procès auront lieu en 1872 pour les militaires mutins, les contumaces et quelques absents du premier procès écroués et se solderont par quelques condamnations assez sévères mais suivies de commutations ou de grâces.

## Le contenu politique des Communes occitanes

Il doit être évalué en tenant compte de leur extrême brièveté (celle de Narbonne a tout de même été la plus longue de France après celle de Paris). Il s'agissait avant tout de durer et de s'efforcer d'établir des relations avec les mouvements analogues qui secouaient le pays au même moment. Tout concorde pour souligner l'extrême prudence des insurgés à l'égard de la propriété privée et de l'ordre public. Les réquisitions indispensables, touchant les instruments de communication ou l'approvisionnement en armes ou en denrées ont toujours fait l'objet d'ordres écrits et n'ont entraîné aucune violence. Même si la Commune de Narbonne, du fait de la personnalité de son chef, dont la carrière ultérieure le rapprocha de Louise Michel et de l'anarchisme, et la participation avérée de nombreuses femmes, revêt une coloration plus vive et peut apparaître plus anticipatrice, les deux insurrections représentaient avant tout la volonté de continuer et d'approfondir un processus républicain à peine entamé. Elles ne peuvent être réduites à un simple écho du mouvement parisien.

Les deux communes expriment aussi les souffrances et les espérances d'une classe ouvrière beaucoup plus présente qu'on ne l'aurait imaginé avant de récentes recherches fondées sur les recensements. Le Toulouse des carrossiers, mégissiers, ouvriers de l'ameublement et du textile, la Narbonne des tonneliers, des distillateurs, des maçons, ont une proportion d'ouvriers tout à fait comparable à celle de centres urbains

tels Saint-Etienne, Limoges, Lyon ou Marseille, et même Paris, également concernés par le mouvement des Communes. Le futur immédiat confirme ce trait, avec en 1872 l'arrestation et le jugement de plusieurs militants ouvriers adhérant à la Première Internationale, dont un certain nombre avaient déjà été repérés par leur engagement lors des événements de mars 1871.

L'échec des deux Communes occitanes était inévitable, étant donné leur isolement et leur répression quasi immédiate. Il n'a pas empêché leur inscription durable dans la mémoire collective de mouvements socialistes précoces et efficaces. Duportal a été élu député à 4 reprises de 1876 à 1885, Heybrard, communal toulousain est à l'origine de la Bourse du Travail place Saint-Sernin, inaugurée en 1892 par le maire Ournac et son adjoint Jaurès. La première municipalité socialiste du Docteur Ferroul à Narbonne date de 1891, celle de Toulouse avec Albert Bedouce, de 1906. Le passé révolutionnaire des deux « cités rouges » n'a jamais manqué d'être évoqué dans les campagnes électorales, par exemple par Léon Blum « parachuté » à Narbonne en 1929.

L'amalgame avec Paris, illustré par la fixation de commémoration le 18 mars de préférence au 24 ou au 25, a contribué à la dilution dans le roman national d'événements très spécifiques.

Il est vrai que le rappel rituel à la République « Une et indivisible » a toujours ponctué discours et proclamations. Mais les deux cités insurgées n'en ont pas moins renouvelé la méfiance séculaire à l'égard du pouvoir central, la revendication de l'autonomie communale, l'aspiration à un progrès social à construire sur place sans attendre injonctions ou directives. En ce sens elles constituent un jalon remarquable dans le chemin singulier de l'histoire d'Occitanie.

Relisons les mots forgés par Emile Digeon pour marquer en 1881 le

dixième anniversaire des Communes : « La Commune, c'est la liberté des individus et des groupes; c'est le règne de l'égalité sociale qui consiste dans l'égalité de satisfaction des besoins inégaux de tous. Cet idéal est l'étoile que doivent fixer les opprimés, les déshérités, les pauvres... l'étoile qui éclaire déjà l'avenir: elle peut momentanément être voilée, mais elle n'en brille pas moins derrière les nuages, que chassera demain la tempête de la colère populaire. ».

Rémy Pech

Parmi la bibliographie

Marc César, *La Commune révolutionnaire de Narbonne*, Editions singulières, 2008.

Rémy Pech, 1871, *La Commune de Toulouse. De la révolte au compromis républicain*, Editions Midi-Pyrénéennes, 2019.

Marc César et Laure Godineau, dir., *La Commune de 1871 une relecture*, Créaphis éditions, 2020.

## Date à retenir

### Toulouse. 24 mars 2021

Dans le cadre de l'anniversaire des 150 ans de la commune, une initiative est d'ores et déjà prévue à Toulouse le 24 mars prochain. Elle est organisée par les Amis et Amies de la Commune de Paris dont le président Jean-Louis Robert sera présent, en partenariat avec l'Association des Amis de Jean Jaurès à Toulouse et l'IRHS-CGT.

## → La CII des luttes pour une informatique française (II) avril 1974 - avril 1975

Dans une première partie (voir Repères n° 58 de juillet 2020) nous avons abordé de 1963 à 1973 l'histoire de la puissance publique dans l'industrie informatique française avec l'affaire Bull, l'abandon du Plan Calcul et l'opposition au plan européen.

Pour ce numéro, nous souhaitons orienter les projecteurs sur le contexte et les moments forts d'une mobilisation syndicale et sociale qui a marqué la région toulousaine au cours des années 1974 et 1975.

La fusion de la Compagnie internationale pour l'informatique (CII) avec Honeywell Bull s'engage en 1974. En mai 1974, avec l'élection de Giscard d'Estaing Président de la République un tournant s'opère dans la politique économique et sociale du gouvernement avec une inflation galopante (+17 %), un chômage qui explose (542 100 soit + 24 %) et le bradage de secteurs industriels.

Dans le même temps, les luttes et l'unité syndicale CGT/CFDT/FEN se renforcent.

Le « jeune » programme commun de la gauche redonne espoir.

Face aux difficultés commerciales de la CII par suite des attermolements de ses actionnaires et des pouvoirs publics, deux stratégies s'opposent entre ceux qui veulent poursuivre l'expérience européenne et ceux qui optent pour une fusion avec Honeywell Bull.

Des tractations s'engagent dans le plus grand secret jusqu'à début 1975 entre les PDG des groupes français (celui de la CII n'a jamais été intégré dans la négociation), de Honeywell Bull et du gouvernement français, ce que reconnaîtra la direction de la CII lors d'un CCE en avril 1975.

Dès septembre 1974 la coordination CGT CII alerte dans une déclaration sur l'avenir de la CII : « L'annonce pour les deux ans à venir d'un arrêt de la croissance de l'entreprise va à l'encontre des possibilités offertes par le développement prévisible des techniques et des besoins en informa-

tique. Malgré le financement public considérable qui a permis à la CII d'atteindre une taille conséquente, force est de constater que Thomson/CGE se refusent à assumer les responsabilités d'un développement ultérieur nécessaire... »

La CGT réaffirme son attachement à une politique d'indépendance nationale ainsi que sa volonté de défendre l'emploi et les qualifications des salariés de la CII, « ce qui passe par la nationalisation seule perspective aux problèmes de l'industrie informatique. »

A la mi-septembre, la CGT de l'entreprise s'inquiète des informations distillées dans la presse nationale et locale qui annoncent l'avenir de la CII doit se jouer dans les semaines à venir. Or, critique le syndicat : « une fois de plus les travailleurs et leurs représentants sont tenus à l'écart des décisions qui vont se prendre ». La CGT insiste une fois encore sur la nécessité nationale de la CII qui permettrait, même dans le système actuel, une sécu-



Manifestation le 7 octobre 1975 contre le plan d'austérité du Premier Ministre Raymond Barre, pour l'emploi et la défense de l'informatique.

(Photo Patricia Garric).

rité de l'emploi et surtout la possibilité de développer une industrie nationale de l'informatique indépendante des monopoles étrangers. « Il est donc possible, assure le syndicat, de continuer à construire des ordinateurs et non des « casseroles » comme certains le pensent ». La CFDT est à ce moment-là sur cette position : l'emploi avant tout et quel qu'il soit.

## UNIDATA : une fusion dangereuse.

Le 22 octobre lors d'une réunion la direction informe les syndicats que pour elle la meilleure solution de fusion était avec UNIDATA (solution européenne avancée aujourd'hui qui est une fusion avec Siemens et Philips dans le cadre d'UNIDATA et un accroissement des subventions d'Etat par le biais du CEA). C'est ce qu'elle demande au gouvernement.

Les syndicats CGT de tous les centres de la CII alertent dans un tract du danger de la fusion : « cela signifierait l'abandon du potentiel national, le déplacement des centres de décisions à l'étranger, une restructuration globale qui poserait des problèmes d'emplois pour tous les travailleurs ».

Dans cette période les baisses de charges se confirment, des mutations arbitraires imposées par la direction se multiplient dans différents secteurs de l'usine, la répression syndicale s'intensifie contre les délégués et contre la secrétaire du CE et son fonctionnement.

## En novembre la riposte unitaire s'organise

Le 19 novembre 1974, un appel unitaire au plan national, relayé par les Unions Départementales CGT/CFDT/FEN de Haute-Garonne appellent à une journée interprofessionnelle de grève et de manifestation. Cela se traduit par plus de 40 000 manifestants à Toulouse.

La CGT/CFDT de la CII se prononcent pour un débrayage pour l'emploi, le



Une des nombreuses manifestations dans les rues de Toulouse avec une maquette d'ordinateur comme symbole de la lutte.

(Photo Patricia Garric).

pouvoir d'achat, l'avenir de l'informatique française... et appellent à la solidarité et la coordination de tous les travailleurs en lutte (PTT, Cheminots SNIAS, APC, CII...).

Suite à la réunion du Comité central d'entreprise (CCE) du 5 décembre 1974, toutes les organisations syndicales se prononcent pour la nationalisation.

Cependant en décembre à Toulouse, des menaces se précisent. La direction annonce en CE qu'elle ne souhaite pas renouveler les contrats de quinze salariés. Dans plusieurs secteurs de l'usine, sur les plates-formes de production et en méthodologie, les chefs de services recherchent des travailleurs prêts à accepter une mutation définitive à Paris. Syndicats et partis de gauche (PC, PS, Radicaux de gauche) se prononcent pour nationaliser et placer la CII sous contrôle de l'Etat. Des tracts sont diffusés par les syndiqués CGT dans les grands magasins, les quartiers, les carrefours pour interpeller les pouvoirs publics.

Le 23 décembre 1974 dans une déclaration, la Fédération des métaux CGT et les syndicats CGT de Honeywell Bull et CII dénoncent les objectifs du gouvernement qui : « s'oriente vers une intégration de la CII dans un groupement monopoliste multinational comme le souhaitent les

grands trusts Thomson, CGE, Honeywell... » Il s'agit d'assurer un financement public toujours plus important en direction des monopoles privés. Cette solution est, pour ces mêmes syndicats « contraire à l'intérêt du pays qui a besoin d'une industrie nationale dans ce secteur alors que la restructuration envisagée se traduira par des compressions d'effectifs ».

Ils réaffirment : « qu'il est possible et indispensable de développer une industrie informatique nationale à partir des succès techniques découlant du travail des 19 000 ouvriers, ingénieurs, cadres et techniciens de ces entreprises, à partir aussi des propositions contenues dans le programme commun de la gauche ». La Fédération CGT de la Métallurgie et les syndicats revendiquent la nationalisation immédiate et simultanée des deux entreprises.

Dans le même temps, les américains avancent leur projet de fusion avec Honeywell. Dans les négociations en parallèles, ils exigent comme préalables : la maîtrise de la politique des produits par Honeywell, le refus de prendre en charge la production de la CII et de l'usine de Toulouse (1 790 salariés), l'arrêt des études de la CII sur les grosses machines et périphériques et le parc actuel, et la mise hors de portée de



## Suite →

nationalisation du réseau international d'Honeywell Bull et CII.

Aucun des négociateurs français ne s'élève contre cette volonté d'Honeywell. Ils n'ont pas oublié qu'une éventuelle victoire de la gauche et du programme commun en mai 1974 aurait entraîné la nationalisation d'Honeywell Bull.

### **L'inquiétude gagne les 8 500 salarié-e-s de la CII.**

La campagne de dénigrement envers la CII se poursuit, y compris par le Ministre de l'Industrie, la baisse des charges entraînent des décisions négatives de la direction envers les intérimaires, les contrats à durée limitée, les mutations volontaires.

Une bonne partie de la presse oriente l'opinion publique sur « *la solution la moins mauvaise (européenne) UNIDATA* » que la coordination CGT CII Toulouse et Région Parisienne avait condamnée fin 1974 soulignant « *les menaces de nouvelles restructurations, rationalisations, abandons, démantèlement du potentiel technique et industriel donc des emplois* ».

Face à cette situation plusieurs initiatives vont se succéder dans le premier semestre 1975 avec dès janvier « la montée sur Paris ». A Toulouse forte de ses 55 % de voix aux élections de fin 1974, tous collèges confondus, et de ses 340 syndiqués dont 120 parmi les ingénieurs, cadres et techniciens sur un effectif de 1 500 salariés en CDI, la CGT est le fer de lance de la mobilisation. Dans un tract du 22 janvier la CGT assure que « *près de 1 000 travailleurs rassemblés lundi dans l'unité CGT/CFDT devant la Préfecture ont*

*montré leur détermination quant à la sauvegarde de leur emploi* ». Ils sont décidés, est-il ajouté, à frapper à la porte des instances locales des pouvoirs publics pour se faire entendre.

Malgré les propos rassurants par téléx, du Ministre de l'industrie, Michel d'Ornano sur des charges suffisantes de travail pour l'usine de Toulouse et sur l'intention du gouvernement de financer le développement de l'informatique, la direction refuse toujours d'embaucher les 80 contrats à durée limitée. Les salariés ne sont pas dupes.

### **En janvier, la montée à Paris avec le « train de la colère ».**

Arrivés à Paris au petit matin par un train spécial, 400 salariés de Toulouse manifestent le 24 janvier 1975 dans la capitale devant le ministère de l'Industrie. Ils sont rejoints par leurs collègues des autres centres CII de la région parisienne également par des élus locaux PCF et PS. Le déplacement à Paris a été rendu possible par l'organisation de collectes dans les centres parisiens, les entreprises toulousaines, et la diffusion de bons de soutien. Sur la banderole unitaire, on peut lire : « *Non aux licenciements, Oui à une informatique nationale* ». Les slogans fusent parmi les manifestants : « *Giscard pipo... nous voulons du boulot* ». La presse couvre l'événement et la VO spécial Impôt de février rend compte de notre montée à Paris.

Dans les jours qui suivent les syndiqués CGT multiplient les initiatives publiques dans la ville de Toulouse et en interne dans plusieurs secteurs de l'usine.

Dans un tract du 30 janvier la CGT note par exemple l'action à l'ORTF, le blocage du standard, la présence de 700 salariés devant le Capitole venus rencontrer le Maire, une initiative au Conseil Général. Les syndicats CGC et FO se sont joints au mouvement. Jusqu'à la montée à Paris nos actions ont eu un succès croissant. « *Du silence dans lequel était tenue la situation de la CII, est-il noté, on est passé aux prises de position, aux articles de presse [...] Le pouvoir même incomplètement, a été contraint d'apporter des assurances sur l'emploi pour 1975, c'est donc avec optimisme que nous devons examiner la portée de notre action* »

Le 19 mars, a lieu à Paris une rencontre des syndicats CGT de CII et Bull des sites de Toulouse, Angers, Belfort et de la région parisienne (Louveciennes, Clayes sous-bois...). Les uns et les autres constatent la même politique patronale dans les deux entreprises : baisse des plans de charges, suppressions des contrats et intérimaires, réduction du temps de travail avec perte de salaire de une heure à 2 heures suivant les centres...

Des actions CGT/CFDT avec pétitions et débrayages se poursuivent. Des motions communes demandent la nationalisation de la CII et Bull et une coordination CGT est mis en place. Une nationalisation que la CGT de Bull revendiquait déjà en 1964.

En avril 1975, est présentée la nouvelle société CII-Honeywell. (Suite à venir).

**Gérald Veirier,**  
*retraité section syndicale CGT Thales.*  
**Avec Edouard Pivotsky**  
*IDHS31 pour la partie archives.*

## → Service public et syndicalisme : reprendre la main.

Cette contribution est consécutive au projet de travail proposé par l'Institut National d'Histoire Sociale de la CGT. Elle n'a d'autre but que de livrer quelques réflexions et repères, à s'interroger dans un contexte d'une crise sanitaire qui impacte la situation économique et sociale tout en mettant en lumière la place et le rôle des services publics.

Selon Jean-Jacques Rousseau le service public désigne à la fois le service de l'Etat assumé dans diverses fonctions publiques, et le service de la collectivité, celui rendu par les citoyens qui emploient « leur travail, leurs bras et leur cœur plutôt que leur bourse au service de la patrie, soit pour sa défense dans les milices, soit pour ses commodités par des corvées dans les travaux publics ».<sup>1</sup> Dans ce cas le service public ne désigne pas seulement le service public par les citoyens qui

assument une charge publique, mais, plus généralement le service dû par tous les membres de la collectivité pour assurer son bien-être, le service de tous, pour tous.

### Le service public où en est-on ?

En regard de la tradition républicaine, le service public est une réponse aux besoins individuels et collectifs des citoyens. L'objectif vise avant tout à la rentabilité sociale en offrant à tous, en quelque lieu qu'il soit du territoire des prestations compte tenu des évolutions scientifiques et techniques. Ce qui n'exclut en rien une saine gestion financière et de rendre plus vivable et plus humaine la société dans laquelle la population du pays est confrontée et, notamment les salariés et leurs

familles. C'est aussi une réponse, à la loi de la jungle que la mondialisation capitaliste tente d'imposer, pour démontrer qu'il existe d'autres voies que la soumission aveugle au marché et au profit. Le service public tel qu'il s'est constitué à partir du socle de l'Etat social voulu par les Résistants autour du Conseil national de la Résistance a permis à notre pays, du moins jusque dans les années 1970 et 1980, de connaître une dynamique de développement, de progrès. Fruit d'un combat permanent des forces démocratiques et du mouvement social, dans lequel la CGT a joué un rôle essentiel, contraignant ainsi le libéralisme à composer, à subir quelques avancées que les maîtres de l'industrie, du commerce et de la finance s'emploient à dévoyer aux mieux de leurs intérêts.



Lors de la lutte des postiers de Tarbes en 1984 pour la défense de l'emploi et du service public postal. (Photo archives CGT 65).

## Suite →

Les privatisations directes ou rampantes des entreprises et des services publics sont un outil important pour l'aggravation de cette politique ultralibérale. En France l'Etat a toujours joué un rôle majeur qui a permis d'atténuer des effets pervers du libéralisme. Ainsi, la déréglementation tout azimut conduite par les différents gouvernements successifs depuis plus de 40 ans se traduit par un affaiblissement considérable qui se répercute sur les usagers eux-mêmes en termes d'inégalités territoriales, sociales, culturelles et générationnelles.

Ce que Pierre Bourdieu dénonce en ces termes : « On a démolit l'idée de service public. Les fonctionnaires sont sommés d'être de plus en plus productifs. L'usager est devenu client. Nos « mandarins » de l'Etat ont voulu « singer » le management du secteur privé. Mais dans une société d'hommes, le libéralisme ne peut tout expliquer ».<sup>2</sup>

### Dans la crise, seul les services publics ont tenu bon

Avec la crise sanitaire que nous connaissons, les hommes et les femmes qui composent les différents services publics ont fait la démonstration, tout en en payant le prix, que le service public dans sa globalité, si malmené depuis bien des années, a tenu bon. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays du monde.

Aujourd'hui ce sont 5,5 millions de fonctionnaires<sup>3</sup> qui assument le lent redémarrage de l'activité économique et citoyenne du pays. Si décriés par les gouvernements successifs durant des décennies, les vautours du capitalisme sur le « trop de fonctionnaires », les voici devenus d'un seul coup des héros de la nation à qui le pouvoir politique veut bien distribuer quelques

médailles et quelques « avantages pécuniaires » bien en dessous des besoins.

Les mots ont un sens. La substitution de la notion d'usager par celui de client n'est pas anecdotique. C'est de fait les fondements même du service public qui sont atteints. Ainsi, pour le pouvoir, les directions d'entreprises et d'établissements publics tout est fait pour faire avaliser l'idée que tout est marchandise, que tout se paie et qu'il est donc nécessaire de privatiser, de sous-traiter, de déréglementer. Il s'agit d'obtenir pour des entreprises privées un agrément de « délégation de service public » qui a pour corollaire de réduire massivement les effectifs, de démanteler les statuts des personnels et d'importer des formes de gestion et des méthodes de gouvernance inspirées du privé, ce qui, on en conviendra, est totalement inadaptées à une véritable gestion publique.

Les collectivités territoriales, l'hôpital public, le service de l'eau, la recherche publique, les services de l'Education, le logement social, sont soumis aux règles mercantiles impulsées ou cautionnées par les gouvernements successifs, voire accompagnées par des élus locaux plus préoccupés de clientélisme. Le projet de loi organique dit de « différenciation », nouvel avatar de la décentralisation, en cours d'élaboration, source de ruptures d'égalité vient percuter les fondements mêmes de l'indivisibilité de la République.

Le seul objectif du gouvernement en France depuis de nombreuses années (comme les différents gouvernements des pays européens au nom des traités – Maastricht, Lisbonne...), est de se focaliser sur l'austérité budgétaire



La santé un bien public.

(Photo Georges Bartoli/divergence images.com).

avec la caractéristique du refrain éculé sur le déficit public.

D'importantes coupes ont été faites sur les collectivités territoriales avec, pour le moins, effet immédiat. Cette dégradation des services publics s'est traduite par moins de moyens pour les écoles, les crèches, les loisirs ou encore les associations qui animent la vie locale jusqu'à retirer des compétences – et donc des moyens financiers – au premier échelon de la démocratie: les communes.

Au final, sous différents leurres, le pouvoir en place vise à déroger à la règle générale de l'égalité sur tout le territoire national qui permettrait une nouvelle concurrence à tous crins entre les territoires, entre des collectivités riches qui pourront assumer leurs compétences et les autres. Une nouvelle étape dans la désintégration du territoire français est « en marche ».

Pour les entreprises nationales et les établissements publics gérant des activités liées au marché, la SNCF, la Poste, EDF pour ne citer que ceux là, le travail de sappe se poursuit. Quant aux nationalisations, elles ont toutes connues un point commun d'avoir été la cible de la part des tenants de l'économie libérale sous tous les gouvernements aux ordres d'une Europe à la dérive.

De ce point de vue la société Alstom (sans le « h » - qui sera retiré en 1998)<sup>4</sup> est révélateur d'un fleuron industriel de notre économie, lié au secteur public, livré à la puissance privée Etats-uniennes. On ne compte plus le nombre d'entreprises privées sous-traitantes qui morcelle la mission fondamentale des services publics. L'ouverture du capital au privé c'est permettre la prédominance des actionnaires, qu'on le veuille ou non, sur la réponse aux besoins reconnus comme essentiels permettant une réelle égalité d'accès.

## Reprendre la main

Le service public est un acquis de la démocratie, et plus précisément des



Quand le service public relie les hommes.  
(Photo Georges Bartoli/ divergence images.com).

luttons démocratiques et sociales. A la libération, le mouvement syndical et tout particulièrement la CGT avec ses organisations ont joué un rôle décisif dans la reconstruction du pays. Les propositions alternatives formulées ne manquent pas pour des services publics correspondant aux attentes des usagers-citoyens.

En définitive, le problème du service public se pose plus que jamais en termes de lutte. Il ne s'agit pas seulement de sauvegarder l'acquis. Ce qui est en cause, c'est la construction de services publics correspondant aux aspirations comme aux possibilités de notre époque. Cela nécessite de reprendre « la main » sur ce qui a été défait, de maintenir et de développer l'existant par une vision moderne et conquérante du service public, associant personnels, élus et populations pour défendre, moderniser et dynamiser chaque grand service public tant nécessaire à l'ensemble de la population d'un pays moderne.

**Jean-Luc AMBROSINI**  
Président de l'IDHS CGT  
des Hautes-Pyrénées

1 - « *Projet de constitution pour la Corse* », p394,  
Jean-Jacques Rousseau -1765

2- interview donné par Pierre BOURDIEU  
dans le *Globe* du 6 au 13 juillet 1993.

3-1 le nombre de fonctionnaires sur tout le territoire se  
réparti comme suit: 1,9 millions dans la fonction  
publique territoriale, 1,2 millions dans la fonction  
publique hospitalière et 2,4 millions dans la fonction  
publique d'Etat.

4- à l'origine, la société Alstom naît de la fusion  
d'une partie de la société alsacienne de  
constructions mécaniques (SACM) et de  
la compagnie Thomson-Houston (filiale française du  
groupe Etats - uniens Général Electric.  
Son nom provient de la contraction d'Alsace (ALS)  
et de Thomson (THOM).

En 1982, sous le gouvernement de Pierre Mauroy  
interviendra une première nationalisation.  
Une nouvelle privatisation interviendra en 1987, puis  
une recapitalisation par Nicolas Sarkozy en 2004,  
pour en définitive poursuivre la pente du  
démantèlement avec le concours actif  
d'Emmanuel Macron en cédant avec l'accord de  
l'Europe un fleuron industriel français à un groupe  
Etats-uniens.

Bibliographie – on pourra lire ou relire nombre  
d'articles et d'ouvrages comme suit:

- Articles/conférence:  
« *Syndicalisme et service public, histoire croisée –  
XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle* », France »  
par Michel MARGAIRAZ, LIAISONS-IHS, juin 2018

- dans la revue:  
« *Les Cahiers de l'Institut* », les numéros 60, 86, 90, 99,  
107, 110, 111, 119, 127, 128, 131, 140, 148

- parmi les ouvrages:  
« *Les fonctionnaires sujets ou citoyens ? -  
le syndicalisme des origines à la scission  
de 1947-1948* », 1<sup>er</sup> tome, René BIDOUE,  
Editions Sociales, 1979 –  
« *le syndicalisme de la scission  
de 1947-1948 à 1981* »,  
2<sup>e</sup> tome, 1981

« *Services publics une réponse pour l'avenir* »,  
René Le Guen, Scandéditions/Editions sociales, 1993

« *Fonction publique – les points sur les i* »,  
René BIDOUE, VO Editions, 1995

« *L'Etat détricoté - de la Résistance à  
la République en marche* »,  
Michel MARGAIRAZ & Danielle TARTAKOWSKY,  
Editions du Détour, 2018

## → L'hommage unanime à Francis Bacqué

Le lundi 27 juillet, au petit matin, notre camarade Francis Bacqué est décédé à l'âge de 73 ans. Inspecteur du Travail dans les Transports, il était le président fort apprécié de l'Institut Tarnais d'Histoire sociale et membre du bureau régional de l'Institut régional IRHS-CGT Midi-Pyrénées. Patrick Grenier, au nom de l'ITHS et de l'IRHS (lire ci-dessous), a rendu hommage à Francis, un hommage unanime et pleinement mérité.

“ Adieu Francis, adieu notre camarade ! L'Institut Tarnais d'Histoire Sociale perd son président, et pas un président de convenances. Francis était un président d'activité, un président d'initiatives, un président de développement. Président d'activité, il a réuni un groupe de travail chaque semaine au cours des six dernières années pour étudier le journal « Le Cri des Travailleurs » (1898-1914) et générer des conférences passionnantes. Activité diversifiée aussi, puisque de la situation des femmes en France avant 1914 aux mutations du salariat au XXI<sup>e</sup> siècle, de nombreux

thèmes ont été abordés sous sa direction. J'évoquais à l'instant les femmes avant 1914: Francis était particulièrement sensible à leur situation et c'est pourquoi il a poursuivi et développé notre événement annuel sur les femmes militantes à Saint-Amans-Soult. Son activité comprenait aussi la participation aux travaux de l'Institut Régional lequel s'associe pleinement à cet hommage. J'en profite pour signaler que bien entendu l'Union Départementale de la CGT s'y associe aussi.

Président d'initiatives notamment dans les formes d'intervention de notre institut: conférences bien sûr, débats avec des intervenants externes, participation à des festivals cinématographiques, célébration de cérémonies mémorielles (je pense spécialement à la grève patriotique des mineurs le 13 juillet 1944)... sans compter évidemment nos publications écrites (bulletins et numéros spéciaux). Président de développement car l'Institut, certes basé à Albi, intervient de Saint-Amans-Soult à Carmaux en passant par Castres et Gaillac.

Ce bref descriptif témoigne de la hauteur de vue de Francis: il montre quel homme de culture c'était parce qu'on n'agit, on n'innove, on ne diversifie que quand on a un fond culturel riche, actif, permanent. La lecture, la peinture, la musique entre autres faisaient partie de son paysage personnel. Juste une anecdote: je signalais tout à l'heure nos réunions hebdomadaires. Eh bien le plaisir de se retrouver régulièrement n'était pas suffisant et six ou sept fois par an nous avons rendez-vous le dimanche au Capitole pour un opéra... Mozart, Verdi, Puccini, Poulenc font partie de notre monde commun...

Alors voilà, homme d'action, homme de culture, il y a là ce qu'il faut pour présenter un individu comme on les aime: affable, bienveillant, compréhensif. Une réunion avec Francis se déroule bien parce qu'il n'y a pas d'affrontements: sous sa conduite chacun s'efforce de trouver le terrain d'entente qui permettra de poursuivre l'action.

Et donc bien sûr cet homme est devenu pour chacun d'entre nous plus qu'un camarade, un ami.

Alors toi Marie-Lise, vous Julie et Laure, ses filles, Michelle et Huguette, ses sœurs, soyez certaines que vous n'êtes pas seules dans la douleur, nous aussi nous avons perdu un ami. ”

Patrick Grenier

### Carnet noir

## Marcel Trillat

Avec sa mort survenue le 18 septembre dernier, c'est un immense journaliste et réalisateur au service du mouvement ouvrier et des sans voix qui disparaît. Marcel était un ami. Il participait avec plaisir à nos initiatives, en novembre 2019 encore dans le cadre des Rencontres régionales Travail Cinéma pour présenter à Tarbes « Les prolos » à l'invitation de l'IDHS des Hautes-Pyrénées. En poursuivant la diffusion de ses nombreux films et documentaires, nous lui rendrons le plus bel hommage.



(Photo Jean-François Le Borgne).

## Nos agences en Midi-Pyrénées

### Albi

105, bd Soult 81000 Albi  
Tél. 05 63 49 17 37

### Auch

21, avenue d'Alsace 32000 Auch  
Tél. 05 62 62 38 46

### Bagnères-de-Bigorre

rue Blanche-Odin  
65200 Bagnères-de-Bigorre  
Tél. 05 62 95 48 98

### Castres

21, place Soult  
81100 Castres  
Tél. 05 63 35 70 27

### Colomiers

10, passage du Ségala  
31770 Colomiers  
Tél. 05 34 55 30 45

### Pamiers

21, rue de la République 09100 Pamiers  
Tél. 05 61 68 77 67

### Tarbes

8, avenue de la Marne 65000 Tarbes  
Tél. 05 62 93 52 33

### Toulouse

Pont des Minimes (métro : canal du Midi)  
Siège Social - 70, bd Matabiau BP 7051  
31069 Toulouse Cedex 7  
Tél. 05 62 73 33 40

Centre-ville (métro : Jeanne d'Arc)  
56-58, rue Matabiau - 31000 Toulouse  
Tél. 05 34 66 60 20

# JE CHOISIS UNE

# VRAIE MUTUELLE

0 actionnaire  
0 dividende  
100% solidaire

Santé

Retraite

Prévoyance



Scannez-moi  
avec le lecteur de codes 2D  
de votre téléphone

[www.mutami.fr](http://www.mutami.fr)

**mutami**  
Le lien solidaire

Mutami est une mutuelle relevant du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 776950677.



## Toujours mieux vous protéger...



N°Cristal 0 969 36 80 80

APPEL NON SURTAXE

**mutaero**  
Vous respirez la santé

[www.mutaero.net](http://www.mutaero.net)





FLORIS

Detroit de  
St. Michel

1148  
1086  
1072  
1086  
Corvo  
1060